



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Nouvelles du conseil d'administration (CA)

Réunions du 27 octobre et du 1^{er} décembre 2022

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Conformément aux nouvelles obligations découlant de la loi 25, la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, le CA a créé le comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Ce comité est composé d'Hélène Gauthier, trad. a., directrice générale et secrétaire, d'Andisheh Noroozi, int. a., trad. a, syndic, de Catherine Zekri, trad. a., administratrice élue et responsable du comité de gouvernance et d'éthique, de Marie Poitras, administratrice nommée, et de Joanne Trudel, responsable de la gestion documentaire à l'OTTIAQ.

Stage obligatoire

Les administrateurs ont adopté le projet de *Règlement modifiant Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec* afin d'y intégrer un stage obligatoire. Les diplômes hors Québec seront ainsi équivalents aux diplômes reconnus par l'Ordre pour donner ouverture aux permis.

Entérinement des montants de cotisation pour 2023-2024

À la suite de la présentation des montants de cotisation à l'assemblée générale des membres, le CA a adopté les montants de cotisation suivants pour 2023-2024 :

- 502 \$ la cotisation annuelle des membres ordinaires;
- 204 \$ la cotisation annuelle des membres âgés de 65 ans et plus;
- 50 % de la cotisation ordinaire la cotisation des membres ATIO/STIBC;
- 25 %, 50 % et 75 % de la cotisation ordinaire la cotisation des membres nouveaux diplômés pour les trois premières années de cotisation;
- 25 % de la cotisation ordinaire la cotisation annuelle des membres n'exerçant plus.

Nominations

Comme de nouveaux vice-présidents ont été élus en septembre dernier, le CA a procédé à la nomination de Catherine Zekri, traductrice agréée, première vice-présidente de l'Ordre, à diverses fonctions et responsabilités :

- Responsabilité du comité d'audit
- Signataire des opérations financières de l'Ordre
Déléguée au Conseil interprofessionnel du Québec

Modification du référentiel de compétences en traduction

Des modifications ont été effectuées au référentiel de compétences en traduction et en interprétation afin de clarifier un indicateur de compétence.

Mandat attribué au comité de gouvernance et d'éthique

Le CA a donné le mandat au comité de gouvernance et d'éthique de réfléchir à la durée et à la consécution des mandats des administrateurs de l'Ordre et de faire une recommandation au CA d'ici mars 2023.

Nominations

Madame Aura Navarro, traductrice agréée, a été nommée membre du comité de la formation continue.

Madame Caroline Anctil, terminologue agréée, a été nommée membre du comité des terminologues agréés.

Mesdames Annabelle Pronovost, étudiante inscrite, et Eva Dawson, traductrice agréée, ont été nommées membres du comité du programme du congrès.

Comité des communications

Le CA a décidé de créer un comité des communications et de nommer Betty Cohen, trad. a, responsable du comité.

Ce comité viendra en soutien à Nora Azouz, responsable des communications.

Le comité des communications sera composé de représentants des comités qui œuvrent dans le secteur des communications à l'Ordre (comité du programme du congrès, *Circuit*, comité de la relève et comité de la campagne publicitaire).

Offres d'emploi à tarif préférentiel pour les organismes à but non lucratif

Comme plusieurs organismes à but non lucratif souhaitent embaucher des membres de l'Ordre, mais n'ont pas les moyens de publier une annonce au tarif ordinaire, le CA a décidé d'offrir un rabais de 50 % sur les offres d'emploi aux organismes à but non lucratif et d'exiger l'agrément à l'Ordre comme condition d'affichage.

Autres

- Acceptation d'une demande de reprise d'exercice
- Dissolution du comité de la valorisation et des communications